La lettre d'information N° 21 juillet 2022

AsSolidAfrica 0'

L'association poursuit ses actions et vous informe :

AsSolidAfrica 07 a obtenu le visa de son référent Jean Paul Nabaloum pour la France. Après une bonne arrivée et un peu de repos nous avons organisé un C.A le 22 juin . Notre référent a pu nous rendre compte de nos activités au Burkina Faso.

Je profite de cette lettre d'information pour lancer l'appel à cotisations et à dons pour l'année 2022 (rappel : 12 euros par personne et 5 euros pour les jeunes mineurs), en vous souhaitant une bonne lecture.

Catherine Durand

2021



Kapon) . Au niveau national, nécessité d'une part pour le taux de réussite en 2022 est rendre 2021, soit une amélioration de part pour 13,88 % . Cette année, pour la réalisation des travaux. première fois des élèves passent le jaillissement Bac à Boulma.

Notre référent à réceptionné la livraison des tables et bancs pour le CEG de Boulma au de l'association. nom bureau des parents d'élèves avec son président Gilbert, Yakouba le surveillant et les élèves ont installé le matériel dans le deuxième bâtiment. Le Forage a été réalisé en Les collégiens ont apprécié de totalité s'asseoir correctement pendant Notre projet de l'eau pour le l'année scolaire.

élèves ont obtenu le diplôme. positif au collège de Boulma. (il n'a profondeur, l'accés à l'eau

dispensaire et la maternité est abouti. notre référent Notre référent nous informe, supervisé le forage sur place en juin 2022 pour le BEPC, 28 au village de Boulma. Forage à 60 mètres

Rentrée scolaire CEG octobre pas les résultats du collège de potable sur le site était une le dispensaire de 41,62 % contre 21,74 % en autosuffisant en eau et d'autre permettre de l'eau est toujours un grand moment de satisfaction.





Lettre n° 21 juillet 2022







REHABILITATION C.S.P.S. (Centre de Santé et de Promotion Sociale)

Revenons sur notre grand projet « SANTE » avec un rappel du contexte local pour bien comprendre l'articulation des soins au Burkina Faso.

Le Burkina Faso est situé au coeur de l'Afrique de l'Ouest où il bénéficie d'un climat intertropical avec 2 saisons à durée inégale, celle des pluies devenant de plus en plus restreinte. Le système de santé burkinabé s'articule autour des services administratifs et de l'organisation des services de soins.

Administrativement, on distingue 3 niveaux : le premier, central, est composé des structures organisées autour du ministère de la santé, le second, intermédiaire, regroupe 13 directions régionales de santé et le troisième, périphérique, constitué des 70 districts sanitaires. Ce dernier est l'entité opérationnelle du système national de santé.

L'offre de soins est assuré par des structures publiques et privées. Les structures publiques s'articulent en 3 niveaux de soins :

- Les soins dits « primaires » assurés, d'une part, par 43 centres médicaux, 1698 C.S.P.S., 119 dispensaires et 12 maternités isolées et, d'autre part, les centres médicaux avec antenne chirurgicale. Les soins dits « secondaires » pris en charge par 9 centres hospitaliers régionaux.
- Les soins dits « tertiaires » assurés par 4 centres hospitaliers universitaires.

En parallèle, il existe au niveau public les services de santé des armées, les infirmeries des sociétés et les services de l'office de santé des travailleurs ainsi que 435 structures privées toutes catégories. Le C.S.P.S., objet de notre projet, est implanté sur le village de Boulma, et couvre également 5 autres villages (Lemséré, Nagsené, Tanghin, Pougyango et Tibili), ce qui représente une population d'environ 8000 personnes. Le CSPS est indispensable pour assurer un accès aux soins de proximité. Il doit répondre à de multiples priorités et missions réduire la fréquence des maladies (infectieuses, parasitaires, virales et psychiques), rendre disponibles et accessibles les médicaments essentiels, vaccins et consommables médicaux, promouvoir des actions de prévention en matière de vaccinations, contraception, accouchements au C.S.P.S...

Lettre n°21 juillet 2022







Tous les C.S.P.S. sont construits selon le même type afin de pouvoir être homologué par l'autorité sanitaire. Le site doit être équipé d'un bâtiment comprenant une salle de consultation, une salle dédiée aux hospitalisations, une salle réservée aux injections, une autre aux pansements, une pharmacie, une salle de garde et un bureau pour le Major (infirmier responsable du centre). Il doit comporter également une salle d'accouchement ainsi qu'une autre dénommée « suite de couches » ainsi qu'une salle de consultation prénatale. Un bâtiment doit également abriter les patients nécessitant une mise en quarantaine,

Des latrines doivent se trouver à proximité, de même qu'un accès à l'eau potable et l'électrification du site.

Sur le site de Boulma, les bâtiments existent mais certains sont dans un tel état de délabrement qu'il convient de les restaurer en totalité. Sa construction rappelons-le date de 1983! Nous avons renoncé à reconstruire en raison du coût financier trop important mais nous sommes en mesure de réaliser une réhabilitation complète des bâtiments notamment celui de la maternité et celui accueillant les soins.

Le site actuel n'est pas électrifié et cela pose de réels problèmes pour la conservation de certains produits médicaux. Nous devons donc également programmer de relier le site au poteau électrique le plus proche.

Par ailleurs, la réalisation de latrines fera aussi partie de la réhabilitation.

Nous avons commencé par l'accès à l'eau potable du site où un forage a déjà réalisé l'année dernière, ce qui facilite grandement le travail des soignants et permet une meilleure hygiène. Nous poursuivons cette année avec la réhabilitation complète du bâtiment de la maternité. Dans la prochaine lettre d'information, nous serons en mesure de vous montrer les photos.

Faîtes un don pour participer à notre projet de rénovation du Centre de Santé.

Le C.A. d'AsSolidAfrica07 assolidafrica07@gmail.com

Lettre n°21 juillet 2022